

# Génocide au Rwanda : le procès de Kabuga suspendu pour des raisons de santé

VOA Afrique, 10 mars 2023

**Des juges de l'ONU ont suspendu vendredi le procès de Félicien Kabuga, financier présumé du génocide au Rwanda en 1994, le temps de décider s'il est en assez bonne santé pour rester sur le banc des accusés. Un tribunal basé à La Haye a déclaré avoir reçu un rapport médical indépendant sur l'aptitude du suspect à être jugé, et qu'il tiendra des audiences sur la question plus tard ce mois-ci.**



Félicien Kabuga lors de son procès devant la CPI [sic], à La Haye, le 29 septembre 2022. (Capture d'écran)

A l'ouverture du procès de M. Kabuga en

septembre 2022, les procureurs l'ont accusé d'avoir joué un rôle clé dans le génocide, notamment en livrant des machettes en masse et en dirigeant la tristement célèbre Radio télévision libre des Mille collines (RTLM), qui a diffusé des appels au meurtre des Tutsi.

L'homme d'affaires, âgé de 88 ans environ, a refusé de comparaître devant le tribunal ou à distance au début de son procès et y a ensuite pris part via visioconférence, en fauteuil roulant, depuis le quartier pénitentiaire des Nations unies à La Haye.

*"Il convient de maintenir la suspension des audiences sur les preuves en attendant la résolution de la question de l'aptitude de M. Kabuga à être jugé"*, a déclaré le juge président Iain Bonomy dans une ordonnance du tribunal.

Les trois experts médicaux qui ont rédigé le rapport ont été invités à témoigner devant les juges, à partir de la semaine prochaine jusqu'au 29 mars, pour guider la décision du tribunal *"sur le déroulement futur de ce procès"*, a ajouté M. Bonomy.

L'accusation et la défense s'adresseront ensuite au tribunal sur la question, a-t-il dit.

Arrêté en 2020 près de Paris après 25 ans de cavale, M. Kabuga est notamment accusé d'avoir participé à la création des milices hutu Interahamwe, bras armé du régime génocidaire hutu.

Il a plaidé non coupable des accusations selon lesquelles il avait été impliqué dans la

station de radio radicale hutue ayant exhorté à tuer des "cafards" tutsis lors du massacre de 1994 au cours duquel 800.000 personnes sont mortes. Il a également nié avoir fourni des machettes ou d'avoir soutenu autrement les milices hutu Interahamwe.